



Des jours en plus pour mieux réviser : ce que dit la loi pour vos apprentis

Pour vous aider à mieux gérer les périodes de révision de vos apprentis et à respecter leurs droits, voici un rappel des règles concernant les congés pour révision. Une bonne organisation pour des examens réussis !

Durée et rémunération



5 jours ouvrables

Durée légale des congés pour révision accordés aux apprentis.



Rémunération maintenue

Ces congés sont intégralement payés comme des jours travaillés.



Avantage supplémentaire

Ils s'ajoutent aux congés payés classiques dont bénéficie l'apprenti.

Période d'utilisation



Un mois avant les examens

Ces congés doivent être pris dans les 30 jours précédant les épreuves finales.



Dernière année uniquement

Ces jours ne s'appliquent que lors de l'année terminale de formation.



Une seule fois par diplôme

Le droit aux congés ne peut être exercé qu'une fois pour chaque diplôme préparé.





Conditions d'utilisation

Examens finaux uniquement

Ces congés sont strictement réservés à la préparation des épreuves terminales du diplôme.

Exclusions

- Contrôles continus
- Évaluations intermédiaires
- Sessions de rattrapage

Objectif précis

La révision des examens finaux est le seul motif légal d'utilisation de ces congés spéciaux.

Information à l'employeur



Délai d'un mois

L'apprenti doit informer son employeur au moins 30 jours avant la date prévue.



Droit non refusable

L'employeur ne peut pas s'opposer à la prise de ces congés légaux.



Ajustement possible

Des modifications de dates peuvent être demandées pour raisons organisationnelles.



Formalisation écrite

Il est conseillé de documenter cette demande par écrit.



Conséquences de la non-utilisation

Il est essentiel de noter que si les **5 jours de congés pour révision** ne sont pas pris dans le délai prévu (avant les examens), **ils ne peuvent pas être indemnisés en supplément**. Ces jours de révision sont un droit accordé à l'apprenti et ne peuvent pas être convertis en indemnité s'ils ne sont pas utilisés. Il est donc important d'encourager vos apprentis à planifier ces congés dans les délais afin d'éviter toute perte de ce droit.



Perte définitive

Jours non utilisés sont perdus.



Aucun remboursement

Pas de compensation financière.



Impact sur la préparation

Potentielle réduction des performances aux examens.

Sessions organisées par le CFA

Organisation par le CFA

Le centre peut programmer des révisions collectives avant les examens.

Encadrement pédagogique

Ces séances offrent un accompagnement structuré pour la préparation.



Participation obligatoire

L'apprenti doit assister à ces sessions si elles sont mises en place.

Dates imposées

Les congés suivent alors le calendrier défini par l'établissement.

Différences avec le contrat Pro

Contrat d'Apprentissage

- 5 jours de congés spécifiques
- Rémunération maintenue
- Droit légal protégé
- Applicable avant examens finaux

Contrat de Professionnalisation

- Aucun congé spécifique
- Utilisation des congés payés standard
- Révisions sur temps libre
- Aucune obligation légale pour l'employeur

Responsabilités des employeurs

Informer

Communiquer clairement ce droit aux apprentis.



Faciliter

Aider à planifier ces congés efficacement.



Documenter

Conserver les preuves des congés accordés.



Planifier

Anticiper l'absence pour assurer la continuité.



Sanctions et recours

5ème

Classe d'amende

Catégorie de la sanction pour non-respect des dispositions légales.

1500€

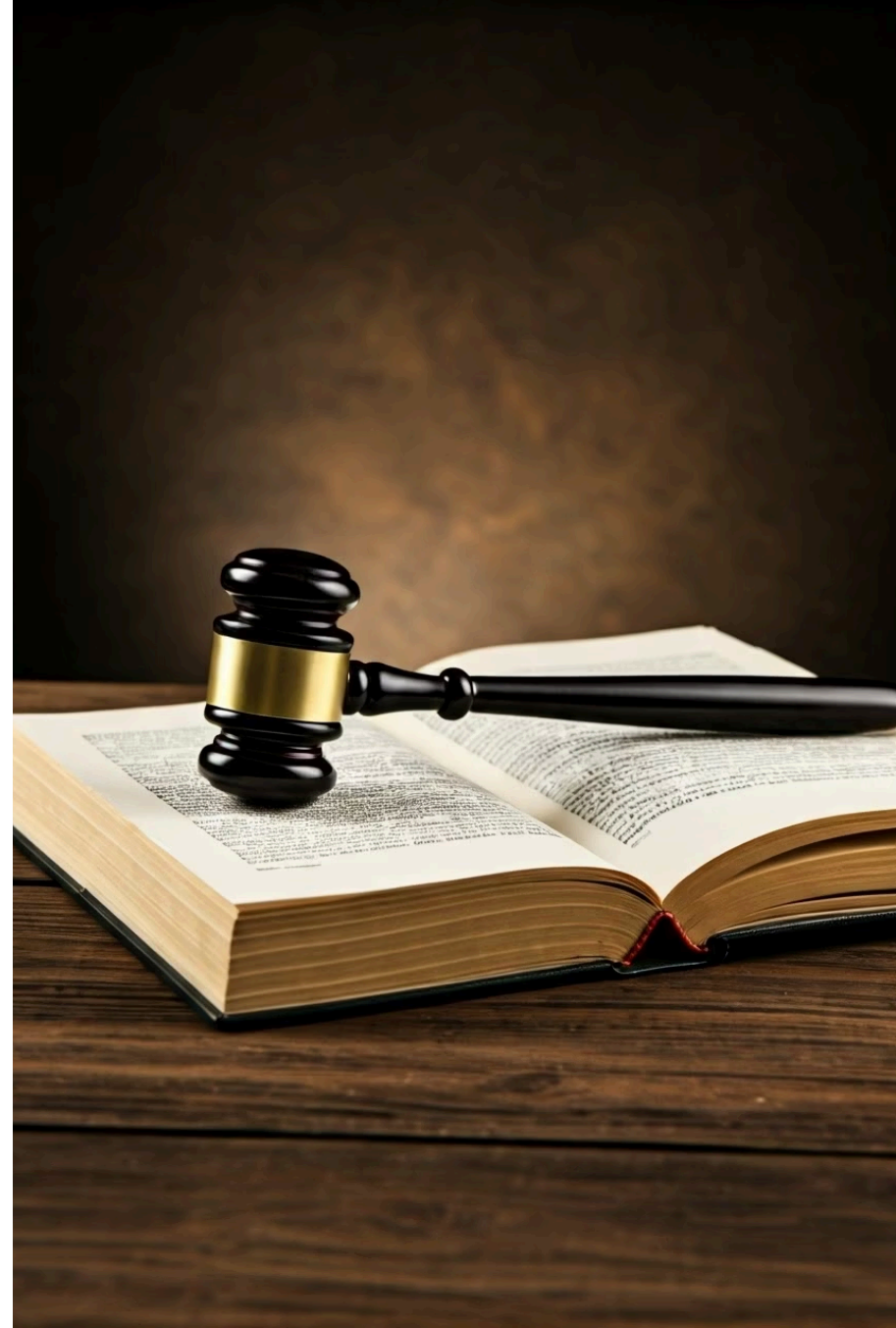
Montant maximum

Amende pouvant être imposée à l'employeur en cas d'infraction.

3000€

En cas de récidive

Le montant peut doubler si l'employeur commet une nouvelle infraction.



Points clés à retenir

Droit légal

5 jours de congés garantis par la loi.

Utilisation obligatoire

À prendre uniquement avant les examens.

Aucune compensation

Pas d'indemnisation pour les jours non utilisés.

Planification essentielle

Communication anticipée entre apprenti et employeur.

